

MAIRIE D'EMERCHICOURT

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du samedi 6 mars 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 6 mars 2010 à 11 heures, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Michel LOUBERT, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

Sont présents à cette réunion :

Mesdames HOMMERIN Eliane - BIHANIC Thérèse-Marie

Messieurs MIDAVAIN Jean-Marc - ROUSSEL Régis - DUFOUR Ambroise – DAMS Gonzague - HERBIN Gérard
MALAQUIN Alain - DUMONT Jean-Philippe – DUROSIER Albert

Absents excusés :

M. Jean-Michel BARDIAUX donne pouvoir à M. Michel LOUBERT

Mme Nathalie LECURU donne pouvoir à M. Jean-Marc MIDAVAIN

Mme Michèle SUM donne pouvoir à M. Régis ROUSSEL

Absent :

M. Vincent SILVAIN

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose Mme BIHANIC Thérèse-Marie comme secrétaire de séance.

Approuvé à l'unanimité.

2. Approbation par le Conseil Municipal du compte-rendu de la réunion du 17/10/09

Adopté à l'unanimité.

3. Centre de Gestion du Nord – Consultation d'une demande d'affiliation volontaire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Syndicat Mixte des Aéroports de Lille-Lesquin et de Merville a sollicité son affiliation volontaire au Centre Départemental de Gestion du Nord.

Conformément à la loi n°84-53 du 6 janvier 1984 et au décret n°85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation pour 2010.

Approuvé à l'unanimité.

4. Modification du tarif carte transport RSA

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée du courrier du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) dans lequel il fait savoir que par délibération en date du 16/12/2009, le Comité Syndical a émis d'une part un avis favorable sur l'augmentation du prix de la carte RSA, soit 30 € à compter du 08/02/2010 et d'autre part l'autorisation d'utiliser désormais ce titre en illimité, semaines, dimanches et jours fériés. Le Syndicat prend en charge 50% des droits de la carte et demande si la commune participe en tout ou partie sur le coût des cartes RSA qui seront délivrées aux habitants d'Emerchicourt. Monsieur le Maire propose de prendre en charge à hauteur de 50% la carte RSA.

Approuvé à l'unanimité.

5. Modification du tarif carte transport OR

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée du courrier du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) dans lequel il fait savoir que par délibération en date du 16/12/2009, le Comité Syndical a émis un avis favorable sur l'augmentation du prix de la carte OR, soit 42 € à compter du 08/02/2010. Le Syndicat demande si la commune participe en tout ou partie sur le coût des cartes OR qui seront délivrées aux habitants d'Emerchicourt. Monsieur le Maire propose de prendre en charge la carte OR.

Approuvé à l'unanimité.

6. Modification du tarif carte transport JOB

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée du courrier du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) dans lequel il fait savoir que par délibération en date du 16/12/2009, le Comité Syndical a émis un avis favorable sur l'augmentation du prix de la carte JOB, soit 10 € à compter du 08/02/2010. Le Syndicat prend en charge 50% des droits de la carte et demande si la commune participe en tout ou partie sur le coût des cartes JOB qui seront délivrées aux habitants d'Emerchicourt. Monsieur le Maire propose de prendre en charge à hauteur de 50% la carte JOB.

Approuvé à l'unanimité.

7. Convention SDA

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée des notes de frais 2010 émanant de la Société de Défense des Animaux, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur celles-ci :

✓ 752,25 € pour la prise en charge pendant les heures d'ouverture de la fourrière

✓ 118,45 € pour la prise en charge en dehors des heures d'ouverture de la fourrière

Monsieur le Maire précise que l'année prochaine ce contrat sera mis en concurrence car la clause de tacite reconduction n'est plus autorisée.

Monsieur Jean-Marc MIDAVAIN demande l'acquisition d'une perche et d'une cage afin de faciliter la capture des animaux par les ouvriers communaux.

Approuvé à l'unanimité.

8. Avis d'enquête publique AGC

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée qu'une enquête publique a été ouverte à Aniche du 25 janvier au 26 février 2010 sur la demande faite par la société AGC France en vue de régulariser ses activités de fabrication de pare-brise automobiles à ANICHE rue de la verrerie d'en bas. Monsieur le Maire propose de donner un avis favorable à cette demande.

Approuvé à l'unanimité.

9. Adhésion de nouvelles communes au SIDEN

Monsieur le Maire informe l'assemblée du souhait des communes de RIBECOURT LA TOUR, CLARQUES, VAUXREZIS, DELETTES et THEROUANNE d'adhérer au SIDEN. La commune d'Emerchicourt doit se prononcer sur ces demandes.

Approuvé à l'unanimité.

10. Frais de déplacement du personnel communal

Le personnel de la Mairie doit fréquemment se déplacer à l'extérieur de la commune et utiliser son véhicule personnel pour les besoins du service. Monsieur le Maire demande la prise en compte du remboursement des frais dès lors que l'agent a été préalablement autorisé. Le remboursement intervient sur présentation des pièces justificatives.

Approuvé à l'unanimité.

11. Compensation pour travaux supplémentaires effectués par le personnel administratif à l'occasion des consultations électorales

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la rémunération des travaux supplémentaires effectués à l'occasion des consultations électorales est assurée selon l'échelonnement indiciaire soit en indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour ceux des agents pouvant y prétendre, soit par le versement d'une indemnité forfaitaire complémentaire pour élections calculée réglementairement sur la base de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires de deuxième catégorie.

Le crédit global de l'indemnité sera calculé par référence au taux maximum de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires du grade d'attaché territorial.

Approuvé à l'unanimité.

12. Convention de fonctionnement d'heures de Travail Non Rémunérées

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le service technique a accueilli une personne soumise à des heures de Travail Non Rémunérées.

Une convention a été signée avec le Service Pénitentiaire d'insertion et de probation du Nord, antenne de Valenciennes.

Le travail effectué par cette personne a donné entière satisfaction lors des travaux d'élagage du terrain mis à disposition du Club canin.

Monsieur le Maire félicite le personnel communal pour le travail accompli et remercie les membres du Conseil Municipal qui ont participé à cette opération de mise en sécurité des rues d'Azincourt et de la Verrerie. Les services techniques vont dans les semaines à venir contribuer à améliorer la visibilité au carrefour de ces rues en taillant la haie.

Monsieur Jean-Marc MIDAVAINNE rend compte des travaux et indique que les branches situées à l'intérieur du terrain seront coupées prochainement par les ouvriers communaux.

13. Divers

○ Installation de cloches à verre

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'à partir du 1^{er} avril 2010 la fréquence de collecte des emballages recyclables et notamment du verre, sera modifiée. La collecte sera effectuée toutes les deux semaines. Pour palier à cette diminution du nombre de collectes, la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent nous propose l'installation de cloches à verre sur le territoire de la commune. Le nombre reste à définir.

Monsieur le Maire propose les lieux suivants :

- près de la salle du Mille Club
- sur le boulevard de la République près de la citerne incendie
- près de la salle Gilbert Jésus

○ Concours des maisons fleuries

Madame Eliane HOMMERIN propose de mettre en place un concours des façades fleuries pour agrémenter notre village et espère une participation des Emerchicourtois.

Monsieur le Maire demande à Madame HOMMERIN de travailler sur le projet d'installation de bacs à fleurs aux abords des bâtiments administratifs.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire procède à un tour de table.

Monsieur Jean-Philippe DUMONT informe des dégradations des routes notamment rue Zeller et Delacroix. Les services techniques interviendront dès que les travaux d'élagage et de taille dans les rues d'Azincourt et de la Verrerie seront terminés. Monsieur le Maire précise que la Commune ne peut intervenir sur les routes départementales qui dépendent des services de la Direction Départementale de l'Équipement. Monsieur le Maire va les solliciter.

Monsieur Jean-Marc MIDAVAINNE évoque les problèmes, rue Canonne, d'infiltration d'eau au niveau des autobloquants. Monsieur le Maire va solliciter l'avis d'une entreprise.

Vu pour être affiché le lundi 15 mars 2010, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Emerchicourt, le 15 mars 2010

Le Maire.
Michel LOUBERT.